



Le 24 Avril 2018

# ***CENSURER NOS REVENDICATIONS ? NON !***

Après 11 jours de grève, la direction d'Air France reste fermée et refuse d'admettre le rattrapage nécessaire de 7 années de blocage salarial. Passant outre le rejet unanime des syndicats, Jean Marc JANAILLAC impose un passage en force et met en place une « consultation salariale » sur un accord triennal futur.

Ce chantage à la démission alors qu'il ne s'est jamais investi dans les négociations ne répond à aucune logique. Il s'agit de jouer sur la peur des salariés pour influencer leur décision et affaiblir notre mouvement. **Cette manœuvre n'altère pas la détermination des organisations syndicales et doit renforcer la vôtre.**

## **L'Intersyndicale appelle sans ambiguïté à Voter NON**

**Poursuivons notre mobilisation pour obtenir un vrai rattrapage d'inflation.**

L'issue positive et rapide du conflit (que nous appelons de nos vœux) ne dépend pas de cette consultation, mais d'un accord négocié.

L'Intersyndicale Air France.